

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**



À la séance ordinaire qui sera tenue le **8 août 2017**, à 19 h 30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no **437**, à savoir :

### **DÉROGATION MINEURE NO 2017-26 : LOT 2 068 182 (2661, BOULEVARD PERROT)**

La demande est à l'effet de permettre l'agrandissement d'un garage isolé avec une superficie de 86,56 mètres carrés au lieu de 60 mètres carrés, tel que prescrit à la réglementation et avec une superficie au sol supérieure à la superficie d'implantation du bâtiment principal.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 8 août 2017.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 5 JUILLET 2017.

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/vc

\*\*\*\*\*